



REUNION COMITE DIRECTEUR

En VISIO

Vendredi 24 avril 2020

Procès-Verbal

Président : Bertrand **VOISIN**

Présents : Dominique **DE LA COTTE**, Agnès **FLEURY**, Anne Marie **RABAUD**, Didier **MARC**, Christian **LANDEAU**, Dominique **PERRIER**, Thierry **GRIEU**, Vincent **DROUARD**, Florence **RIGUIDEL**, Georges **DOLD**, Thierry **MABIRE**, François **DEBORDE**, Laurent **COUSIN**, Michèle **LANEELLE**.

Excusés : Maryse **PAYEN**, Christian **VANTHUYNE**, Thibault **AUBERT**

Mots du Président:

Le Président remercie tous les présents pour cette première réunion du Comité Directeur en visioconférence et rappelle quelques consignes pour que la séance se passe bien.

Il rappelle qu'au-delà des difficultés qui s'annoncent pour clôturer cette saison nos pensées doivent aller à tous ceux qui souffrent ou qui sont décédés, ainsi qu'à tous ceux qui depuis presque deux mois se dévouent pour le bien de tous.

La santé de notre collègue Christian **VANTHUYNE** est en bonne progression, il se remet tout doucement de ce virus.

Dominique **DE LA COTTE** signale que 2 personnes de son entourage sont touchées par le covid-19. Le Comité Directeur leur souhaite un prompt rétablissement.

Approbation du Procès Verbal du 18 décembre 2019 paru le 21 janvier 2020.
Adopté à l'unanimité.

Informations :

Nos trois services civiques sont au chômage partiel ainsi que les vacataires du collège Jean Moulin. **Benoit** est en autorisation d'absence pour garde d'enfants jusqu'au premier mai.

Sylviane et **Maxime** sont en télé travail, tous vont bien.

Le Président informe qu'il va au district, une fois par semaine, principalement pour prendre connaissance du courrier et qu'il travaille avec Sylviane pratiquement tous les jours.

Tous les jeudis, il est en réunion par visioconférence pour un bureau de ligue et tous les mardis, en fin d'après-midi, pour une réunion avec l'ANPDF.

A ce jour, les informations fédérales sont encore un peu floues ; de nombreux points concernant la clôture de la saison restent en suspens : les suspensions, les contentieux, la discipline, les arbitres, les éducateurs etc...

Il n'y aura pas de parution, dans l'immédiat, d'informations sur les différents championnats, car il y a encore des procédures en cours ; par ailleurs, il est souhaitable que la parution soit coordonnée avec la Ligue et les autres districts, notamment sur l'application des directives fédérales, pour éviter les contestations et les éventuels contentieux.

Dominique **DE LA COTTE** soutient le Président sur la réponse qu'il a faite à un Président de club pour avoir diffusé sur les « réseaux sociaux » des informations à ce sujet qui n'appartiennent qu'au district.

Le calcul des classements de nos différents championnats sont établis. La commission des compétitions doit encore vérifier les obligations des clubs susceptibles d'évoluer à l'échelon supérieur.

Les montées et descentes ne sont pas encore validées en la ligue, car il reste des points de règlement à éclaircir.

Pour les Districts, la FFF a acté 2 montées par groupe et 1 seule descente. Pour la saison 2020/2021 nous aurons donc des groupes de 14 équipes, principalement en D1.

Mais pour la saison 2021-2022 nous reviendrons à des groupes de 12 équipes, ce qui impliquera des descentes supplémentaires.

La commission des compétitions a établi les classements provisoires des différents championnats, sous réserve de procédures en cours. (Voir dossier annexe)

Le président demande d'approuver ces propositions de classement ;
Classements adoptés à l'unanimité.

Pour les catégories jeunes, la Fédération Française de Football préconise l'arrêt des compétitions à la fin du championnat d'automne. (Saison blanche).

Aujourd'hui, nous attendons de savoir comment va être établi le règlement afin de connaître le sort des clubs qui accédaient en ligue en championnat de printemps.

En ce qui concerne la catégorie U13, les accédants reviennent en District pour le brassage de début de saison.

Pour les autres compétitions féminines, vétérans, loisirs saison blanche, pas de champion, pas de montée, les groupes restent les mêmes qu'au début de la saison 2019/2020.

LES COUPES

En ce qui concerne les Coupes du Calvados, la commission des Compétitions propose que ne soient organisées que 2 compétitions: Coupe Calvados réservée au club de D1 (2 groupes

de 14) et une Coupe réservée aux clubs de D2/D3/D4. Le comité directeur souhaite dans la mesure du possible le maintien du système actuel.

Une réunion avec les Présidents de commission sera tenue, prochainement, pour définir notre projet sportif pour la saison prochaine.

La commission des compétitions s'interroge sur quelques points du règlement :

Concernant le quota d'arbitre pour la couverture de leur club d'appartenance, les arbitres n'ayant pas fait le quota couvrent leur club, ainsi que tous les jeunes arbitres de la cession de janvier.

Cependant les clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage au 31 janvier 2020 restent de vigueur.

Courrier Benoit :

Le Président donne lecture d'une lettre de Benoit Lagarde, qui demande un départ pour formation professionnelle avec rupture conventionnelle.

Après 15 ans d'activité dans le district, Benoit s'est distingué par son activité et son approche très professionnelle auprès de tous les clubs, la Ligue et la Fédération. Le District du Calvados est reconnu grâce à son travail, notamment, au niveau des plus jeunes et de leurs éducateurs. Le Comité Directeur doit lui en être reconnaissant.

Tous reconnaissent ses compétences, son professionnalisme sur le développement du foot animation et scolaire, ainsi que son implication dans les opérations de labels et autres.

Le Président propose de se prononcer sur la demande de Benoît :

11 personnes sont favorables à la rupture conventionnelle et 4 souhaiteraient une simple démission.

Questions diverses :

Christian LANDEAU:

Le confinement étant programmé jusqu'au 11 mai, les enfants auront-ils le droit de reprendre les entraînements ?

A ce jour, la réponse est non, car les sports collectifs sont interdits jusqu'à nouvel ordre

Georges_DOLD :

Les élections du comité directeur qui devaient se dérouler le 25 juin, seront-ils repoussées ?

A ce jour, trois dates sont proposées à la mairie d'HEROUVILLE pour avoir une salle, Le jeudi 17 septembre le jeudi 1 octobre ou le jeudi 8 octobre.

Toutes les élections districts, ligues sont repoussées entre septembre et décembre voir jusqu'à mars 2021 pour la FFF

Il regrette qu'il ne soit pas acté une saison blanche pour toutes les catégories.

Dominique **DE LA COTTE**:

Une formation d'arbitre devait avoir lieu fin juin. Celle-ci est annulée comme toutes les réunions jusqu'à nouvel ordre.

Une réunion en Visio doit avoir lieu prochainement avec la CRA.

Vincent **DROUARD**:

S'inquiète sur les conditions de remplacement de Benoît ?

Benoit sera remplacé par appel à candidature, étant précisé que les candidats devront avoir leurs diplômes valides ou formations exigés.

Bertrand **VOISIN**:

Annonce la programmation d'une Visio avec Christian pour examiner les inquiétudes existant au niveau du foot animation.

Le prochain comité directeur sera également tenu en Visioconférence

Fin de la séance 21h00

La secrétaire

Michèle **LANEELLE**

Le président

Bertrand **VOISIN**

